

fournis auparavant, et un autre million sous forme de produits alimentaires destinés à l'armée grecque. La Grèce témoigne une grande amitié au Canada et nous est bien reconnaissante d'avoir adopté cette attitude.

Il a été convenu que la prochaine réunion, qui aura lieu au printemps, tiendra à Ottawa les 21, 22 et 23 mai. Je suis sûr que si les honorables députés avaient été à Paris ils auraient ressenti beaucoup de satisfaction . . . devant la réaction des délégués des autres pays membres. Ils étaient tout simplement ravis de venir au Canada pour cette réunion, et nous ferons notre possible, j'en suis sûr, pour les accueillir chaleureusement afin qu'ils quittent le Canada en emportant une impression de notre pays, aussi bonne que celle qu'ils ont actuellement

Réunion ministérielle de l'OCDE

Le 3 décembre, le ministre de la Justice, M. Donald M. Fleming, a fait à la Chambre des communes le rapport suivant sur la réunion des ministres des pays de l'OCDE, qu'il avait présidée à Paris, en novembre:

. . . La seconde réunion annuelle des ministres des vingt pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques s'est tenue à Paris les 27 et 28 novembre. Je désire aujourd'hui faire rapport à la Chambre sur les résultats de cette très intéressante réunion, qui a remporté un grand succès. Le programme de la réunion portait sur des questions concernant les trois objectifs principaux de l'Organisation, c'est-à-dire la réalisation d'un degré maximum de croissance économique et d'embauchage, compte tenu de la stabilité financière, le développement de l'économie des pays sous-développés et l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire.

Dans un échange de vues sur la politique économique, les ministres ont passé en revue la conjoncture dans les pays membres, de même que le progrès réalisé au cours de la dernière année en ce qui concerne l'objectif de croissance collective défini en novembre 1961. Les députés se rappellent qu'en cette occasion les ministres de l'OCDE étaient tombés d'accord pour établir comme objectif collectif la réalisation, au cours de la décennie 1960-1970, de l'accroissement de 50 p. 100 du véritable produit national brut dans l'ensemble des vingt pays membres.

En examinant les perspectives économiques à l'heure actuelle, le Conseil a remarqué qu'aux États-Unis il existe de la main-d'œuvre en chômage et une puissance inutilisée, et donc un besoin évident de mesures pour stimuler la demande. La production européenne continue de croître, bien qu'à un rythme moins rapide qu'auparavant. On se propose de ne pas perdre de vue cette situation: les ministres ont convenu que, si des mesures allaient être nécessaires pour stimuler l'économie des pays membres, il importerait d'agir rapidement et de concert. Cette réunion a démontré que la situation du Canada, du Royaume-Uni et des États-Unis en matière de concurrence s'était améliorée. Nous espérons qu'il en résultera un meilleur équilibre dans les paiements internationaux.